

REPUBLIQUE FRANCAISE  
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du LUNDI 25MARS 2019  
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

---

L'an deux mil dix-neuf, le 25 MARS, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 09H30, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

**PRESENTS** : CBOUSSU-MDALAIS-AMOURET-OGUBERT-MFJURBERT-MBOYER-JDILLARD-

**Absent Excusé** : A DE PEREIRA (pouvoir CBOUSSU)

A l'unanimité des membres présents, J DILLARD est désignée Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

**APPROBATION COMPTE RENDU SEANCE 18022019**

Aucune observation n'est formulée

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

Me Boussu demande l'autorisation de rajouter **2 délibérations** à l'ordre du jour

**1/vente en ligne**

Il est demandé de pouvoir vendre en ligne les entrées adultes/ enfants pour la visite des TDM en complément de la vente à la billetterie située sur site

La vente en ligne sera accessible depuis le site internet des TDM, de Corrèze tourisme, de l'OTVD et autres OT participant à l'opération et pour lesquels les TDM sont adhérentes

La vente en ligne via le web se fera avec le moteur de vente en ligne ELLOHA mis à disposition gratuitement par le CD19 (offre de base)

Corrèze tourisme et l'OTVD accompagnent la bonne mise en œuvre de cette vente en ligne

Après délibération le conseil municipal accepte de voter la vente en ligne pour le site des TDM via le moteur de réservation ELLOHA et les conditions générales de vente s'y afférentes

*Adopté à l'unanimité*

le personnel du Service Tourisme ayant participé à une formation sur ce sujet

## 2/convention billetterie sites et activités de loisirs avec OTVD

Afin de créer un point de vente supplémentaire de billets d'entrées aux TDM il est demandé d'accorder la signature d'une convention billetterie sites et activités de loisirs avec l'OTVD pour la durée de la saison d'ouverture 2019 des TDM

VENTE DE BILLETS ADULTES 6.50€ ENFANT 4€ et gratuits

L'OTVD assurera la vente de billets dans ses 11 bureaux d'accueil

Le montant de la commission sur chaque billet sera de 10% du prix de vente

Après délibération le conseil municipal accepte de voter la convention billetterie site avec l'OTVD

*Adopté à l'unanimité*

## **FIXATION TARIFS : MERLE : ENTREES-BOUTIQUE : OBJETS-SOUVENIRS**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de fixer les tarifs pour l'année 2019 des divers produits vendus aux touristes visitant les Tours de Merle selon les modalités lues à l'assemblée

*Adopté à l'unanimité*

Le conseil municipal après en avoir délibéré et après examen des prévisions de tarifs pour la saison touristique 2019 décide de fixer les prix 2019 comme lus à l'assemblée

Adultes 6.50€ enfant 4€ groupe 5.5€

*Adopté à l'unanimité*

## **CREATION EMPLOI SAISONNIER 2019**

Me le maire fait part aux membres de son projet de recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier et occasionnel de promotion et de développement des activités touristiques de la Commune

Ces agents auront pour tâche d'effectuer l'accueil ; entrées boutique, guichetier, entretien...

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord pour la création pour 2019 de 6 emplois d'agents non titulaires non permanents à compter du 01/04/2019

Le temps de travail hebdomadaire s'échelonne entre 2h et 35 heures

Charge Me le maire de signer les contrats à intervenir

Les crédits sont prévus au BP2019

*Adopté à l'unanimité*

## **RENOUVELLEMENT LOCATION RENE ALRIC 01042019**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de renouveler la location du petit logement de l'ancien presbytère non meublé à M.RENE ALRIC à dater du 01/04/2019 jusqu'au 31/03/2020 aux conditions stipulées dans le contrat de location d'un an

Loyer révisé chaque année suivant l'indice de référence du 1<sup>er</sup> trimestre 2019

*Adopté à l'unanimité*

### **MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE AU TITRE DU SATESE**

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité approuve la convention pluriannuelle 2019-2024 à intervenir entre le département et la collectivité en matière de mission d'assistance technique au titre du satese

Le service d'assistance sera assuré sur l'unique assainissement collectif de « Rouzeyrol »

Autorise Me le maire à signer cette convention de 6 ans

*Adopté à l'unanimité*

### **UTILISATION PAR UN TIERS DE LA SALLE COMMUNALE**

Le FOYER RURAL peut être utilisé par un tiers pour le déroulement de manifestation

Après délibération le conseil municipal donne son accord pour mettre à disposition d'un tiers le foyer rural moyennant le versement d'un loyer :

Habitant de STGENIEZOMERLE : 80€

Hors Commune : 200€

Salle non prêtée ou louée à des mineurs

Gratuité pour les associations de la Commune

*Adopté à l'unanimité*

### **CONTROLES SPANC/MONTANT DE LA REDEVANCE POUR L USAGER**

Après délibération le conseil municipal a retenu l'offre du CPIE de la Corrèze d'une durée de contrat de 4ans et a choisit une fréquence entre les contrôles existants d'une durée de 8 ans

Le montant du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes est fixé à 57.75€ttc

(15€ttc pris en charge par la cne+42.75€ttc par l'utilisateur)

Ces montants peuvent être révisés par une nouvelle délibération annuelle

Une tva de 10% s'appliquera sur le tarif ht

*Adopté à l'unanimité*

### **CONTRAT DE MAINTENANCE SICLI**

Après délibération le conseil municipal autorise Me le maire à signer un contrat de maintenance pour la vérification des extincteurs avec la Sté SICLI

Durée : 3ans

Périodicité : année en janvier

Me le maire demande une formation pour les agents

*Adopté à l'unanimité*

## QUESTIONS DIVERSES

-Repas des aînés 2019 Très satisfaisant (44 personnes environ y ont participées)

Un colis (petit geste symbolique environ 20€) sera remis aux absents âgés de 75ans, inscrits sur la liste électorale

-M France Jurbert représentera la Commune le 02/04/2019 pour la remise officielle de la plaque « Qualité Tourisme » puis participera à la bourse aux documents annuelle salle de l'Auzelou à Tulle

-Me BOUSSU précise que le CR du BE Dejante est arrivé en Mairie et que la question se pose sur le prix de l'eau potable pour pouvoir bénéficier d'aide financière de l'Agence de l'eau et du Département (1.75€/m<sup>3</sup>)

-05/04/2019, comprendre et préparer les transferts de compétences eau & assainissement, présence obligatoire d'un élu et d'un service technique

-Visite ministérielle, M. Gérard DARMANIN Ministre effectuera une visite en Corrèze le 22/03/2019, présence de Me Boussu à St Ybard, échange sur la réorganisation du réseau de la DGFIP

-Chasse aux œufs 22/04/2019 en collaboration avec la Commune de Stcirgueslalloutre, Me MOURET, élue se charge de son organisation

-Comice agricole 10/08/2019 à St Privat

-Pétition à signer contre la fermeture de la Trésorerie d'Argentat

-Tour d'horizon par le 1<sup>er</sup> adjoint des travaux en cours :

Gîte de Sermus, en partie, terminé pour l'intérieur ; fosse septique à réhabiliter au mois de sept 2019

Foyer rural, éclairage terminé ; studio en dessous, fenêtres à changer

Périmètres de protection des Captages pratiquement finis

Mise à l'eau à Lesturgie terminée

Installation de la numérotation des habitations

Elagage...

Me Boussu rappelle les « gros » dossiers en cours : étude diagnostique ; étude mise en place Son & lumières ; étude transfert gestion TDM à la CC XV D ; étude sur l'état du rocher portée par la CC XV D

Clôture 13h00

CBOUSSU Maire

J DILLARD Secrétaire

